



Montpellier, le 27/02/2013
révisé le: 29/12/2013

PROJET PLURIANNUEL 2013/2016

Maison Régionale des Sports
1039, rue Georges Méliès
CS 37093
34967 MONTPELLIER Cedex 2

SOMMAIRE

1. LES ACTIVITES

- 1.1. La pratique régulière du sport
 - 1.1.1. Les objectifs
 - 1.1.2. Les structures et licenciés
 - 1.1.3. Les lieux de pratique
 - 1.1.4. Les pratiquants

2. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

- 2.1. Informations générales
- 2.2. Le découpage administratif
- 2.3. Encadrement technique
- 2.4. Les principaux partenaires de la ligue

3. LES MOYENS DU SPORT

- 3.1. Les ressources humaines
 - 3.1.1. Les cadres
 - 3.1.2. Les qualifications
 - 3.1.3. La formation et les structures de formation
- 3.2. Les équipements immobiliers
- 3.3. Le fonctionnement
- 3.4. Incidences économiques

4. LE SPORT AU NIVEAU REGIONAL

- 4.1. Le sport au niveau déconcentré

5. LE PROJET FEDERAL

- 5.1. Agir pour le cyclotourisme
- 5.2. Les moyens à mettre en œuvre et les actions à réaliser
 - 5.2.1. Le rôle de ces structures
 - 5.2.2. L'aide aux dirigeants
 - 5.2.3. Développer la proximité de nos structures: une ville un club
 - 5.2.4. Le bénévolat
 - 5.2.5. Consolider nos bases
 - 5.2.6. Des assurances adaptées
 - 5.2.7. La qualité
 - 5.2.8. Le livre blanc
 - 5.2.9. Délégué sécurité
 - 5.2.10. Dynamiser nos alliances
 - 5.2.11. Délégué tourisme

6. LES ACTIONS POUR L'OLYMPIADE 2013/2016

- 6.1. La formation
- 6.2. Développement du tourisme à bicyclette et de la découverte du patrimoine régional
- 6.3. Développement de la pratique du cyclotourisme pour tout public
- 6.4. Amélioration du fonctionnement de la ligue

1. LES ACTIVITES

Le projet pluriannuel 2013/2016, porté par le comité directeur de la F.F.C.T., est tourné vers les thèmes suivants:

- l'accueil dans les clubs.
- le développement auprès des jeunes.
- la sécurité et le sport-santé.

Le référentiel du projet de la fédération est décliné dans un document officiel.

Ce développement s'appuie sur:

- des structures, soutenues et techniquement accompagnées pour affirmer leur rôle de relais dans le développement sur l'ensemble du territoire.
- des clubs motivés pour organiser l'accueil des nouveaux pratiquants: familles, jeunes et féminines.
- des organisations de qualité, qui s'inscrivent dans le développement durable en respectant la réglementation, les chartes des pratiquants et l'environnement.
- des liens étroits avec toutes les institutions françaises qui contribuent à la structuration du vélo en France.

1.1. La pratique du sport

1.1.1. Les objectifs

La ligue a pour objectif de diriger, d'organiser, de développer et de défendre la pratique du cyclotourisme, tant sur route, que sur tous les autres terrains, hormis la compétition, mais aussi d'orienter et de contrôler l'activité des clubs du Languedoc-Roussillon (dont les adhérents pratiquent le cyclotourisme) et de représenter le Languedoc-Roussillon en France et à l'étranger.

A ce titre, elle participe à des rassemblements nationaux, tel que la semaine fédérale (qui regroupe chaque année, pendant une semaine plusieurs milliers de pratiquants licenciés) ou tel que le rallye de l'A.I.T. (Alliance International du Tourisme), organisé chaque année par un club d'un pays européen.

La ligue: forme, informe et insuffle l'énergie à ses clubs, avec l'aide des comités départementaux (les Codeps de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales). Elle donne les moyens à ses licenciés de pratiquer le cyclotourisme dans l'esprit du sport-santé: sportivité, convivialité, rencontre, découverte et solidarité.

Pour se faire plaisir, la pratique doit être régulière, nous cherchons en permanence à nous adapter pour recevoir des nouveaux membres, qui pourraient venir grossir nos structures, à condition qu'ils adhèrent à nos valeurs et nos principes. Tous les ans, des calendriers départementaux regroupant plus de 350 organisations et séjours, sont remis aux services publics pour information et mis gratuitement à la disposition de nos adhérents.

1.1.2. Les structures et les licenciés

Le "club" (130 en 2012) est la base de notre Ligue Régionale, il reste et restera la structure essentielle de celle-ci.

Les origines de nos pratiquants sont très hétérogènes.

Toutefois des membres individuels adhèrent et s'intègrent au mouvement (4% de l'effectif).

Cette pratique convient aussi aux féminines (14% de l'effectif).

La représentation des jeunes se situe à 6% de l'effectif.

Plusieurs écoles de cyclotourisme fonctionnent avec des responsables ayant suivi des stages, organisés par notre fédération (dirigeant, initiateur, moniteur ou instructeur).

Depuis plusieurs années nos adhérents pratiquent également le VTT, le VTC et la "cyclo-découverte".

Environ 60 clubs ou sections tout terrain sont identifiés.

Nos clubs avec école de cyclotourisme (9 en 2012), accueillent des jeunes de 8 à 18 ans le mercredi et/ou le samedi. Ils participent à des rencontres départementales, régionales et nationales réservées aux jeunes.

Les associations corporatives, affiliées à notre ligue (dont les membres cyclotouristes doivent être licenciés) n'ont pas de statut particulier.

Nous incitons les clubs à mettre en place des organisations spécifiques en semaine pour les retraités.

Tous les clubs organisent des sorties à la portée de tous.

Pour les personnes défavorisées, nous préconisons un accueil dans les clubs locaux.

Des clubs spécifiques, avec des vélos tandem, ont été créés pour répondre aux personnes handicapées et accidentées de la vie.

Nous proposons, en partenariat avec des centres de loisirs et de vacances, des activités dans toutes les disciplines liées au vélo (route ou VTT): sport-santé, convivialité et sécurité.

Nous proposons pour les personnes seules ou pour les groupes, des séjours cyclotouristes et des manifestations à la journée: "Guidon du Languedoc" (en avril), "Concentration du pic de Nore" (en mai).

1.1.3. Les lieux de pratique

Il ne requiert pas d'équipement particulier pour les cyclotouristes. En extérieur les rues, routes, chemins et sentiers sont nos installations permanentes. Ce qui nous conduit à participer activement à toutes les actions en faveur de la sécurité de nos pratiquants. Nous apportons notre concours à la demande des collectivités et donnons notre avis dans le schéma de circulation des villes et dans de nombreuses commissions. Nous avons un responsable "commission sécurité" à la ligue (Francis VALADIER, vice-président) et dans chaque département. Les problèmes de sécurité sont de plus en plus contraignant, aussi a été mis en place dans chaque club un "monsieur sécurité". Nous avons conscience qu'il s'agit de la survie de nos organisations. Ce délégué, à tous niveaux, s'efforce de sensibiliser à la sécurité, au port du casque et au respect du code de la route.

La région Languedoc-Roussillon dispose de 3 bases VTT (dans l'Aude, le Gard et les Pyrénées-Orientales). Ces bases sont ouvertes à tous.

La requalification d'anciennes voies ferrées sous l'appellation "vélo route" ou "voies vertes", ainsi que l'aménagement de chemins de halages le long de canaux, nous permet de participer au développement de la pratique d'un vélo découverte accessible aux familles et de développer des circuits en boucle, balisés.

1.1.4. Les pratiquants

Toutes les formes de pratique hormis, la compétition, sont encouragées et recommandées.

2. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

2.1. Informations générales

Dénomination:	Ligue Régionale Languedoc-Roussillon de la F.F.C.T. créée en 1980. Agréée par la préfecture, le 02/07/1980, sous le numéro 8253. Agrément Jeunesse et Sports, le 03/08/2004. Déléguée par l'état pour l'activité « cyclotourisme », le 04/04/2006. Agrément tourisme AG 094 02 001, le 04/04/2006. SIRET 447 667 569 00019. APE 9312Z.
Catégorie juridique:	association déclarée: n°9220.
Disciplines placées sous notre autorité:	Cyclotourisme (route, VTT et VTC).
Adresse du siège:	Maison Régionale des Sports, 1039 rue Georges Méliès – Cs 37093 34967 MONTPELLIER cedex 2 E-mail: languedoc-roussillon-president@ffct.org ou jean-paulbonin@orange.fr Internet: http://www.languedoc-roussillon.ffct.org
Président:	Jean-Paul BONIN.
Secrétaire:	Christiane/Jacqueline DUPUIS, vice-présidente.
Trésorier:	Martine-Lydie VINAS.
En charge de la sécurité:	Francis VALADIER, vice-président.
En charge du tourisme:	Christian LOPEZ, vice-président.
En charge du VTT:	Francis BOUSQUET.

2.2. Le découpage administratif

- Les associations (clubs) sont la base de notre ligue régionale. En 2012 nous en comptons 130.
- Les comités départementaux existent dans les 5 départements constituant la région.
- La Ligue Régionale Languedoc-Roussillon, dont le siège est à MONTPELLIER.

Chaque niveau de structure est habilité pour répondre aux collectivités, aux administrations et autres ligues aux niveaux: local, départemental, régional et même national.

2.3. Encadrement technique

Afin de se donner les moyens de réaliser son projet de développement, la ligue Languedoc-Roussillon a mis en place une E.T.R. (Equipe Technique Régionale).

Celle-ci fonctionne, pour l'instant, essentiellement pour des actions de formation qui représente une mission essentielle. Pour ce faire elle s'appuie sur un vivier de cadres fédéraux, actifs et formés.

L'autre domaine d'activité de cette E.T.R. est l'encadrement des jeunes cyclotouristes sur des événements nationaux tel que la SNEJ (Semaine Nationale Européenne des Jeunes), en juillet de chaque année et internationaux avec l'A.I.T.

Pour cette "olympiade" la ligue souhaite encore davantage structurer cette E.T.R.

En référence à l'instruction n° 98.231 JS, du 21/12/98, ses domaines d'intervention sont élargis.

2.4. Les partenaires de la ligue

- La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.
- Le Conseil Régional du Languedoc-Roussillon.
- Le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS).

3. LES MOYENS DU SPORT

3.1. Les ressources humaines

Une conseillère technique nationale déléguée par la F.F.C.T. réserve une partie de ses missions à l'accompagnement des ligues conformément aux directives du D.T.N. (Directeur Technique National). Conformément à l'instruction précitée sur le fonctionnement de l'E.T.R., la conseillère technique est susceptible de remplir le rôle de coordinatrice de cette entité.

3.1.1. Les cadres

Tous les élus de nos structures sont des cadres bénévoles, essentiels à notre ligue régionale.

Des réunions annuelles entre le comité directeur fédéral et les présidents de ligues permettent d'harmoniser ou de modifier la politique fédérale suivie.

Quatre réunions annuelles entre la ligue et les comités départementaux permettent d'écrire la politique régionale.

La secrétaire générale (Christiane DUPUIS) est maintenant chargée du développement du site web et de la communication.

L'ensemble des coordonnées des élus et des cadres fédéraux sont disponibles au siège, sur notre site et dans les calendriers remis aux licenciés.

3.1.2. Les qualifications

Une majorité de nos élus régionaux sont diplômés fédéraux et tous restent des pratiquants assidus.

L'esprit fédéral doit rester une priorité pour les élus, une formation est même souhaitable.

De nombreuses commissions (formation, VTT, sécurité, jeunes, féminines) ont dans leurs rangs des responsables choisis en fonction de leurs compétences.

3.1.3. La formation et les structures de formation

Une Equipe Technique Régionale, est co-animée par Joseph FORMISANO (délégué régional formation) et Jean-Paul BONIN (délégué régional jeunes). Ce binôme est coordonné par Nadège GARCIA (conseillère technique nationale).

L'ETR (constituée du médecin de la ligue, de moniteurs et des instructeurs) pilote la politique régionale de formation de la ligue.

Elle tient à jour les fichiers des éducateurs fédéraux et des écoles cyclos de la ligue.

Le contenu de toutes les formations dispensées par la F.F.C.T. se trouve dans un document "le plan national de formation" (téléchargeable sur le site internet de la ligue, ainsi que les documents techniques propres à notre pratique).

Les structures de formation : un plan de formation permet de former en interne nos dirigeants et éducateurs.

Quatre niveaux:

- animateur club (2 jours de formation).
- initiateur (2 jours supplémentaires), une 5^{ème} journée permet l'encadrement d'une école.
- moniteur (4 jours supplémentaires).
- instructeur.

3.2. Les équipements immobiliers

La ligue ne possède pas de biens immobiliers propres, mais dispose d'un bureau, de salles de réunions et d'équipement divers dans les locaux de la Maison Régionale des Sports (1039 rue Georges Méliès – Cs 37093, 34967 MONTPELLIER cedex 2).

3.3. Le fonctionnement

La ligue assure la coordination des 5 comités départementaux. Elle propose à ses clubs des rencontres régionales, mais aussi son aide et ses conseils.

3.4. Les incidences économiques

Notre ligue cyclotouriste n'a pas d'activités économiques ni commerciales.

Nos manifestations et randonnées régionales apportent au commerce local, un certain chiffre d'affaire non négligeable, la ligue n'en tirant aucun bénéfice commercial.

Dans nos manifestations, c'est le plus souvent le club local qui est l'organisateur, la ligue n'intervient généralement qu'en tant que conseillère ou par le biais d'une aide financière.

Le cyclotourisme se pratique le plus souvent dans l'espace rural, l'incidence financière de nos déplacements n'est pas négligeable.

Notre terrain d'évolution est très vaste, ceci représente un frein financier à la fréquence des regroupements de nos différentes structures.

4. LE SPORT AU NIVEAU REGIONAL

Notre ministre de tutelle est le ministre de la Santé et des Sports (DRDJS à Montpellier).

Nous possédons l'agrément du ministère du Tourisme, par l'intermédiaire de notre fédération n°AG 094 02 001.

Nous souhaitons aider le ministère à définir l'ensemble des itinéraires de cyclotouristes du Languedoc-Roussillon, nos clubs connaissant les circuits route et VTT.

Nous souhaitons être entendus par les Directions Régionales de l'Équipement, du Transport et du Tourisme pour que les déplacements des cyclistes soient pris en compte dans tous les projets neufs, de réfections ou de modifications des chaussées.

Nous souhaitons être reconnus comme interlocuteur par la délégation du ministère de la Culture, notre activité ayant un volet culturel important (journée du patrimoine, parcours cyclo-découverte, géocaching).

4.1. Le sport au niveau déconcentré

Nous sommes, au niveau régional ainsi qu'au niveau des 5 départements, les interlocuteurs directs des conseillers régionaux, généraux, préfecture et Natura 2000.

Nous développons aussi des partenariats avec d'autres structures de loisirs, de découverte et de pleine nature: la FFRP, "Les Pays d'Accueil", "Les Voies Navigables", le CROS, le CRER, entre autres.

Notre ligue et les comités départementaux entretiennent de bonnes relations avec le CROS et les CDOS.

Certains de nos membres apportent leur contribution dans ces structures, un certain nombre de nos dirigeants étant membres de leurs comités de direction.

5. LE PROJET FEDERAL

5.1. Agir pour le cyclotourisme

Nos devoirs:

- Sensibiliser:
 - Développer notre politique vers le sport-santé, excluant tout artifice.
 - Rechercher et proposer des conditions optimales de protection et de garantie, évitant les atteintes à l'intégrité physique.
 - Placer la sécurité comme priorité.
- Etre plus proche du terrain:
 - Encourager l'accueil dans les clubs, des nouveaux.
 - Encourager la création de nouveaux clubs (réorganiser l'implantation du territoire).
 - Etre à l'écoute des Codeps et les accompagner dans leurs actions auprès des clubs.
 - Sensibiliser les adhérents et les structures, en les encourageant à influencer sur la politique locale.
 - Etre attentif aux demandes et aux besoins des nouveaux adhérents.
 - Participer, dans les clubs, au travers des Codeps, au développement en direction des jeunes (jeux, éducation routière, stages).
 - Réaliser des actions de sensibilisation et d'information à la pratique du vélo (portes ouvertes, forum).
- Piloter:
 - Consolider notre maîtrise financière, en réalisant un suivi budgétaire permanent.
 - S'affirmer comme protecteur de l'environnement.
 - Défendre le cyclotourisme auprès des instances officielles.
- Rajeunir:
 - Développer le sport "famille", en faisant place à toutes les générations.
 - Favoriser la création des écoles de cyclotourisme (route et/ou VTT).
 - Satisfaire les attentes et motiver les dirigeants, les éducateurs et les jeunes adultes (17/25 ans) à développer des projets (sécurité, autonomie, voyage itinérant, nature).
- Fidéliser:
 - Donner le goût du tourisme à vélo et de la culture locale, aux adhérents.
 - Mettre en place un réseau national de formateurs, à chaque niveau de structures.
 - Aider et soutenir le bénévolat et aider les dirigeants à organiser dans de bonnes conditions.
- Innover:
 - Généraliser le concept du tourisme à vélo.
 - Contribuer à la mise en place d'itinéraires.
 - Promouvoir le concept des cyclos-découvertes.
 - Faire de la fête du cyclotourisme, l'événement grand public annuel.

- Développer sur le territoire des organisations et de nouvelles bases VTT, en relation avec les Codeps.
- Représenter:
 - S'appuyer sur notre éthique et nos valeurs : amitié, convivialité.
 - S'impliquer dans des actions avec les institutions, d'autres fédérations ou associations.
 - Lutter pour la sécurité routière et contribuer à l'aménagement à l'usage des cyclistes.
- Organiser:
 - Affirmer notre niveau d'expertise en matière de tourisme à vélo et d'activités de pleine nature.
 - Agir en conformité avec les textes officiels et les textes fédéraux.
 - Assurer un contenu touristique et culturel dans nos organisations.
- Valoriser:
 - Réaffirmer l'ouverture de notre pratique à tous.
 - Assurer la promotion du tourisme à vélo et diffuser une bonne image du cyclotourisme.
 - Utiliser "Cyclotourisme", notre revue fédérale mensuelle, comme vecteur de notre communication.
 - Développer le site internet.

Nos aspirations:

- Un art de vivre.
- L'indépendance de nos pratiques.
- La liberté de nos activités authentiques et diversifiées.
- L'amitié et la convivialité.
- Le comportement sur la route et le respect du code de la route.
- La qualité de notre accueil dans les clubs: aux débutants, aux jeunes et aux féminines.
- Le souci de préserver notre santé : rythmes et vitesse.
- L'absence de compétition et de performance (n'excluant pas l'effort physique).
- La protection et le respect de la nature et de l'environnement.
- Mieux faire connaître notre fédération au grand public.

Notre volonté est de développer les activités actuelles initiées par notre fédération (brevets, concentrations, manifestations) mais aussi de créer des parcours pour néophytes.

Pour cela nous nous appuyons sur notre savoir-faire, reconnu dans les domaines de la sécurité, de la formation et de l'organisation.

Notre slogan: *"Une pratique pour tous, au rythme de chacun."*

5.2. Les moyens à mettre en œuvre et les actions à réaliser

5.2.1. Le rôle de ces structures

Les ligues et comités départementaux sont les relais de la politique fédérale auprès des clubs.

Une action interne et concertée doit définir leurs missions respectives.

La cohérence sera de rigueur dans cette action qui s'installera dans la durée.

5.2.2. L'aide aux dirigeants

La création par la commission structure, de fiches pratiques, diffusées par notre revue fédérale, répond au besoin de formation simple et rapide du plus grand nombre. Des stages de mise en pratique sont organisés dans les Codeps.

La formation doit se généraliser à tous les niveaux dans le but de faire évoluer notre pratique.

Le guide du cyclotouriste: la bible du pratiquant et du dirigeant fourni à tous, les principaux éléments pour préparer les activités.

Il est indispensable de soutenir les actions dans les Codeps et les clubs en participant à leurs réunions et A.G.

Améliorer l'accueil dans les clubs : « Le vélo c'est mieux dans un club ».

Bien recevoir dans un cercle d'amitié et de convivialité, c'est la base fondamentale de la vie associative.

Elaborer un projet local : accorder une plus grande place aux féminines, aux familles, aux jeunes est incontournable pour améliorer l'accueil.

Chacun doit trouver son équilibre entre la pratique sportive et son désir de découverte. La pérennisation du club, la fidélisation des adhérents passent par là.

5.2.3. Développer la proximité de nos structures: une ville un club

C'est par le développement des activités des clubs et de leur plus grand nombre, que notre fédération deviendra plus puissante et représentative. Le but est d'augmenter le nombre de clubs, pour permettre aux cyclotouristes de trouver une structure proche de leur domicile.

5.2.4. Le bénévolat

La valorisation des acquis, la recherche d'un vrai statut du bénévole, une réflexion sur ses droits et devoirs, sa protection, l'attribution de distinctions locales, fédérales, jeunesse et sports.

L'attribution d'accessits ayant valeur de symboles, contribuent à la reconnaissance du bénévolat.

5.2.5. Consolider nos bases

Une maîtrise et une protection de nos appellations et de la réglementation du cyclotourisme.

Organiser nos services et les commissions concernées, pour être performants dans la défense de nos droits et de nos règlements.

5.2.6. Des assurances adaptées

Avec notre assureur fédéral, un suivi constant est assuré pour chaque cas, cela permet de faire évoluer le contrat et progresser les garanties pour mieux répondre aux besoins et aux situations spécifiques des adhérents, des dirigeants, des clubs et des organisations.

5.2.7. La qualité

La F.F.C.T. s'engage avec l'AFNOR dans une démarche qualité.

5.2.8. Le livre blanc

Ce livre blanc sur les aménagements dangereux s'inscrit dans le partage intelligent de la route entre tous les usagers. Il présente les améliorations exigées en matière d'infrastructures routières.

5.2.9. Délégué sécurité

Formation et création d'un responsable sécurité dans nos clubs. Cette action doit confirmer notre priorité sur la sécurité et conforter notre rôle d'expert.

5.2.10. Dynamiser nos alliances

Avec le grand public : Relayé toutes les informations sur notre activité et nos événements auprès de tous les médias. Améliorer notre site internet pour le grand public et nos adhérents.

Avec les autres fédérations : Depuis 5 ans nous avons confirmé de manière concrète, diverses conventions.

5.2.11. Délégué tourisme

Le plan de développement doit être relayé au niveau des structures et de nos clubs.

Le responsable initialise et coordonne avec les institutions, les actions dans le domaine du tourisme, en lien avec les actions régionales et départementales.

Bilan de "l'olympiade" 2009/2012

	en 2008	en 2012	bilan
Licenciés	5425	4946	-9.1%
Clubs	180	130	-27%
Ecoles cyclo	12	9	-25%

Soit une baisse assez importante, dans tous les domaines.

Cette baisse est particulièrement significative dans les départements de l'Aude et du Gard. Elle est beaucoup plus modeste dans l'Hérault et si la Lozère se maintient, seules les Pyrénées Orientales progressent.

L'explication de la diminution Gardoise est due à une scission, puis au départ vers l'UFOLEP d'un club riche en effectif.

Le nombre de membres individuels reste stable.

Le nombre d'écoles de cyclotourisme a fortement chuté, leurs effectifs diminuent (très préoccupant).

6. LES ACTIONS DE LA LIGUE L.R. POUR L'OLYMPIADE 2013/2016

Pour cette période, la ligue Languedoc-Roussillon de cyclotourisme envisage de mettre en place un certain nombre d'actions afin de développer notre activité tout en continuant à satisfaire nos adhérents et répondre au projet fédéral et aux attentes des partenaires.

6.1. La formation

Pour la formation, les actions prioritaires sont:

- Renforcer le rôle de la ligue en matière de formation de cadres fédéraux.
- Améliorer la compétence des cadres pour améliorer l'accueil dans les clubs (animateur club).
- Organiser et planifier les stages de formation de dirigeants et de cadres fédéraux aux différents niveaux de diplômes, organiser et planifier les stages de remise à niveaux en programmant un séminaire annuel.
- Structurer l'ETR et son équipe.

6.2. Développement du tourisme à bicyclette et de la découverte du patrimoine régional

Notre objectif est:

- Faire découvrir à bicyclette la richesse du patrimoine régional au travers de la randonnée à vélo.
- Valoriser les sites classés et de caractère en empruntant les pistes et aménagements cyclables.
- Travailler en relation avec les Offices de Tourisme.
- Organiser un événement national : semaine jeunes à Méjanes le Clap (30).
- Organiser des événements régionaux : concentration du pic de Nore et guidons du Languedoc 2014 tous en Lozère.
- Soutenir les bases VTT et créer une manifestation spécifique 24h cyclo VTT.

6.3. Développement de la pratique du cyclotourisme pour tout public

Pour satisfaire le plus grand nombre, nous devons:

- Soutenir les structures intervenant auprès du public scolarisé (écoles primaires, mairies, collèges, départements) pour de l'initiation et à la maîtrise du vélo en toute sécurité et au respect du code de la route.
- Sensibiliser les pratiquants à la sécurité à vélo.
- Soutenir les structures qui favorisent l'accueil des personnes handicapées (ex : la Vue au Bout des Doigts).
- Soutenir par des actions ciblées, les structures qui favorisent l'accueil au féminin.
- Participer au développement des déplacements "doux", les plans vélo et villes cyclables.
- Respecter l'écologie, éviter la pollution et favoriser le développement durable par l'utilisation du vélo.
- Accompagner les écoles de cyclotourismes existantes et assurer leur pérennité.
- Créer de nouvelles écoles route et surtout VTT.
- Organiser par la commission féminine de la ligue, un séjour spécifique et réservé.

6.4. Amélioration du fonctionnement de la ligue

Nous devons pour l'olympiade 2013/2016:

- Améliorer l'accueil en assurant une permanence régulière dans notre bureau.
- Organiser avec le Codep 34, l'Assemblée Générale Fédérale en 2015 à MONTPELLIER.
- Favoriser les liens et les échanges entre les structures de la ligue.

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME

Reconnue d'utilité publique

Agréée du ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, arrêté du 3/8/2004

Agréée du ministère du Tourisme n° AG 094 02 0001

Délégation par l'Etat pour l'activité « Cyclotourisme » le 4/04/2006

